

Joël Roman lance ici la réflexion institutionnelle que nous allons poursuivre dans notre revue tout au long de l'année et qui est au cœur de nos interrogations sur la nature souhaitable de la construction européenne. Une réflexion qui, de surcroît, déborde largement le seul cadre du chantier de l'Europe.

## Au-delà de l'État-nation ?

**Joël Roman**

**Joël Roman** est philosophe, membre du Comité d'orientation de la revue *Diasporiques/Cultures en mouvement*.

La nation est aujourd'hui au carrefour de tensions multiples. Nos sociétés sont en effet soumises à une triple pression. En premier lieu celle de la mondialisation, relayée en Europe moins par la logique des institutions communautaires que par son orientation politique majoritaire qui est un abandon aux logiques de la mondialisation libérale des marchés. Mais la mondialisation se fait aussi sentir dans bien d'autres domaines, celui de l'information, de la culture ou des mouvements de populations. En second lieu, une montée des revendications particularistes ou locales, accompagnée d'une croissance de l'hétérogénéité culturelle de nos territoires, qui semble miner les aspects traditionnellement unitaires des nations. Et enfin une réaction nationaliste, souvent populiste, dont les progrès en France, en Europe et dans le monde vont bien au-delà des forces politiques classiquement identifiées comme telles. Face à ces diverses poussées contradictoires, nous voyons bien que le repli national est l'une des issues les plus régressives et se montre potentiellement mortifère. De ce fait, il nous faut réinterroger la nation comme forme politique par excellence de la modernité, et nous interroger sur son devenir. Mais d'abord nous souvenir que la nation a longtemps été en concurrence avec d'autres formes politiques, la cité et l'empire au premier chef.

### LA CITÉ, L'EMPIRE ET LA NATION

La première forme politique, historiquement, est celle de la cité-État. Elle vit le jour dans la Grèce classique (v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), se continua par Rome, retrouva un essor dans l'Italie et les Flandres de la Renaissance. En parallèle ou successivement un nouveau modèle est apparu, celui de l'empire. D'abord avec

Alexandre le Grand, puis avec l'empire romain et ses successeurs, l'empire carolingien, puis celui de Charles-Quint, avant que se déploient d'autres systèmes impériaux : l'empire ottoman et l'empire austro-hongrois. Enfin vint la nation, modèle qui fut d'abord développé en France et en Grande-Bretagne, avant de connaître une inflexion décisive à la suite des conquêtes démocratiques, en particulier de la Révolution française.

## LA LENTE ÉMERGENCE DE LA NATION

De ces trois formes, la nation était la moins probable. En effet, comment penser assurer l'unité politique d'un vaste territoire si ce n'est en vassalisant les diverses principautés ou communautés qui le peuplent, comme l'ont fait les empires ? La nation émerge progressivement comme forme politique en trois étapes.

La première est le moment de l'allégeance de divers féodaux à un seul monarque, qui n'est au début qu'un *primum inter pares*, mais va très vite se donner une autonomie forte, en se dotant d'un État et des outils régaliens que ses vassaux sont tenus d'accepter : la monnaie, l'impôt, la justice, l'armée, et parfois la police. Cette phase de construction de la nation la précède, tout en l'engageant : on la voit à l'œuvre en France, en Grande-Bretagne, en Espagne. Si elle ne parvient pas à s'imposer en Allemagne ou en Italie, c'est que l'Allemagne, notamment, reste empreinte de la nostalgie de l'Empire. Le Reich allemand ne saura jamais s'il est un royaume ou un empire ; y coexistent des villes libres, héritières du modèle de la cité. En France au contraire les villes libres se soumettent, à l'instar des grands vassaux, à l'autorité royale et, quand elles se montrent frondeuses, la monarchie n'hésite pas à les doubler d'une ville rivale.

L'étape suivante se déroule au moment des guerres de religion. Guerres civiles, elles opposent des fractions qui luttent non pas pour l'appropriation d'un territoire, mais pour des propositions de salut inconciliables. La lutte pour ma rédemption, et aussi pour celle d'autrui, est donc sans merci et conduira à de nombreux massacres. Parvenir à imposer un ordre politique au dessus des clivages religieux est donc le deuxième temps de la construction de la nation. Cela se fait soit par la proclamation d'édits de tolérance, comme en France, soit par l'affirmation du monarque comme seul chef religieux, comme en Grande Bretagne, soit encore par l'énoncé du principe *cujus regio ejus religio*, que la paix d'Augsbourg met en vigueur dans l'Empire allemand. Et lorsque, comme en France, on revient sur le principe de tolérance et qu'on retourne à la religion d'État (l'abrogation de l'Édit de Nantes), il s'agit bien d'une version de la religion catholique soumise au pouvoir politique (c'est là, entre autres, le sens du gallicanisme).

La troisième étape vient parachever cette construction nationale par l'entrée en scène des populations qui habitent le territoire. C'est le moment des révolutions démocratiques, qui prennent nécessairement la forme de la nation car, si la légitimité du pouvoir n'est plus descendante, mais ascendante, il faut que d'une certaine manière l'autorité dont ce pouvoir émane soit rassemblée et constituée. D'ailleurs, à la suite de la Révolution française, n'assiste-t-on

pas à un printemps des peuples, qui voit, en 1848, se propager à travers toute l'Europe une vague de révolutions indissociablement nationales et démocratiques ? On retrouvera cet élan en 1989, au moment du démantèlement de l'empire soviétique, quand, rejetant une autorité extérieure imposée, les peuples vont se retrouver pour proclamer leur souveraineté propre, au prix de l'éclatement des constructions multinationales, la Yougoslavie au premier chef, mais aussi la Tchécoslovaquie.

### **LA NATION, ÉTAPE FINALE ?**

C'est la congruence de ces trois dimensions, une autorité centrale et étatique, une zone de paix civile et une légitimité démocratique, qui fait la nation que nous connaissons. Est-ce à dire que la nation est la forme définitive d'unité politique d'une société démocratique ? Faut-il considérer les autres formes politiques qui ont existé comme définitivement obsolètes ? L'État-nation est-il la forme indépassable de la modernité politique ?

### **L'HÉRITAGE DE LA CITÉ : LE RÔLE DE LA DÉLIBÉRATION**

Quoique dans des formes souvent bien éloignées de nos critères de la démocratie, même dans le cas relativement exemplaire de la démocratie athénienne du <sup>v</sup>e siècle av. J.-C., nous pouvons retenir de la cité antique, ou des exemples des cités qui ont suivi, un élément commun : la forme de la délibération politique. Il serait certes hasardeux de qualifier celle-ci de démocratie « participative ». Néanmoins, la cité (démocratique ou même aristocratique, comme Venise) nous fournit plusieurs exemples d'assemblées proprement délibératives, c'est-à-dire d'assemblées chargées de décider mais seulement après un authentique débat contradictoire. Dans les États-nations, la démocratie est d'abord et avant tout représentative. De ce fait, la fonction délibérative y est souvent réduite à la portion congrue. Or nous voyons bien la nécessité d'introduire de la délibération partout où elle manque. C'est bien entendu vrai de la démocratie locale, où les conditions sont les plus ressemblantes à celles de la Cité. Nombreuses sont les collectivités qui se sont dotées de structures de participation à côté des instances élues de décision (conseils de quartiers, commissions thématiques), et même parfois à leur avoir conféré des responsabilités exécutives (les expériences de budget participatif, à Porto Alegre et bien ailleurs désormais). Mais on peut songer aussi au rôle que jouent à d'autres niveaux (régional, national et même, dans une moindre mesure, européen) des instances plus consultatives que décisionnelles, certaines très institutionnalisées, comme les Conseils économiques et sociaux, d'autres plus informelles, comme les comités consultatifs ad hoc, les comités d'éthique, etc. Il ya là un enrichissement de la démocratie qui est devenu décisif, mais qui est parfois perçu de manière trop parcellaire, quand on ne le réduit pas à une commodité de fonctionnement.

## Y A-T-IL QUELQUE CHOSE À RETENIR DES EMPIRES ?

La tâche paraît plus ardue avec les modèles impériaux qui ont, en général, mauvaise presse. Pourtant on a pu souligner l'autonomie des diverses communautés agglomérées dans les structures impériales, et la relative protection des minorités qu'elles assuraient (pas toujours, mais en règle générale). Telle était par exemple la conviction défendue par l'historien François Fejtö dans son livre, *Requiem pour un empire défunt*, entièrement consacré à souligner combien l'empire austro-hongrois avait freiné les nationalismes en son sein<sup>1</sup>. Il est vrai qu'alors la revendication démocratique était du même coup une revendication nationale et c'est ce qui interdit une nostalgie trop marquée de la domination impériale. De manière analogue, Vaclav Belohradsky avait souligné, dans un article important, ce qu'il appelait la « précession de la légalité » dans le modèle impérial<sup>2</sup>. Il entendait par là le mouvement par lequel l'Empire avait su contenir les nationalismes et mettre en œuvre une forme juridique de protection des minorités nationales dans une zone de l'Europe, la *Mitteleuropa*, où les populations vivaient étroitement imbriquées dans une mosaïque ethnico-culturelle. De manière analogue on peut aussi songer à la relative protection des minorités au sein de l'Empire ottoman.

### LE NON-RESPECT DES MINORITÉS

Ce constat attire notre attention sur une des dérives possibles de la logique démocratico-nationale : le non respect des minorités. Celui-ci a pu se manifester par épuration ethnique, comme ce fut tragiquement le cas pour les Arméniens au moment de la constitution de la Turquie en entité nationale, par annexion de territoires majoritairement peuplés de minorités qui avaient des similarités culturelles avec un État voisin, comme l'a fait l'Allemagne nazie en annexant les Sudètes, ou encore par nationalisation des populations dans un même ensemble stato-national comme l'a fait la France républicaine. Bien que les modalités ne soient guère comparables, le résultat fut partout la constitution d'États-nations homogènes.

### L'EUROPE ACTUELLE, UN NOUVEL EMPIRE ?

Seuls échappèrent à cette logique les pays qui surent se construire sur un mode fédéraliste, comme la Suisse ou les États-Unis, ou retrouver ultérieurement la voie du fédéralisme, comme l'Allemagne d'après 1945. Mais même la voie fédérale n'est pas à l'abri d'une forme d'implosion de l'État-nation, comme le montrent les tendances irrédentistes contemporaines en Belgique ou en Espagne, où seule la monarchie – pour combien de temps encore ? – maintient une unité symbolique de la nation. L'Europe est en quelque sorte structurellement accueillante envers la constitution de nouveaux États-nations issus de la décomposition des anciennes unités territoriales, elle stimule involontairement cette décomposition. En effet, à bien des égards, l'Europe joue le rôle d'un nouvel Empire fédérant les nations dans un cadre politique commun,

<sup>1</sup> François Fejtö, *Requiem pour un empire défunt*, Lieu commun, 1988. Réédition Points Seuil, 1993.

<sup>2</sup> Vaclav Belohradsky, « La précession de la légalité ou l'Empire d'Autriche comme métaphore », *Le messager européen*, POL, 1987. Repris dans *Le Cahier (Collège international de philosophie)*, n° 6, PUF, octobre 1988.

supranational. La seule manière de sortir de cette ambiguïté néo-impériale serait bien entendu de faire un pas décisif en faveur d'un réel fédéralisme européen, en se dotant d'institutions politiques démocratiques communes, de plein exercice. Le paradoxe de la situation actuelle est que c'est en freinant l'émergence d'une Europe fédérale que les États-nations, pétris de souverainisme, installent l'Europe dans cette position néo-impériale, et collaborent ainsi à leur propre éclatement.

## VERS UN AUTHENTIQUE FÉDÉRALISME ?

Le fédéralisme apparaît ainsi comme un puissant antidote à l'enfermement nationalitaire, qu'il s'agisse d'un fédéralisme intérieur ou d'un fédéralisme d'affiliation. Il serait en outre une manière d'achever la logique de la construction démocratique, en refusant de se laisser limiter par le principe de souveraineté qui, en France notamment, représente l'héritage de l'Ancien Régime monarchique dans les institutions et la culture politique républicaines. Il se prête par nature au rythme d'une démocratie plus délibérative. Il est enfin une forme dont la modernité permet de dépasser les apories de l'État-nation, en permettant mieux que celui-ci que se déploient des appartenances multiples et des légitimités plurielles. Mais il faut pour cela que nous nous libérions des principes et des reconstructions mythologiques qui ont fait de la nation, plus particulièrement en France, la figure achevée de la construction de la démocratie, en particulier par une exploitation abusive de la formule de Renan sur « le plébiscite de tous les jours » dans sa célèbre conférence « Qu'est-ce qu'une nation ? »<sup>3</sup>. Même pour Renan, la nation n'a jamais été seulement un principe d'adhésion volontaire : elle est pour lui au moins autant, sinon plus, une appartenance héritée, fondée sur l'oubli des violences passées. Que l'adhésion à la nation puisse être délibérée, dans le cas de frontières contestées, ou de revendications nationales concurrentes, ne suffit pas à faire de la nationalité un simple appendice de la citoyenneté. Or, aujourd'hui, nous sommes appelés à concevoir la citoyenneté comme plus extensive que la nationalité et à imaginer des citoyennetés multiples. Ne solidifions donc pas à l'excès ce qui n'a été qu'un moment, certes tout à fait honorable et respectable, de l'histoire moderne de la démocratie. ☺

<sup>3</sup> J'ai publié en 1992 une édition de la conférence de Renan de 1882 où je nuancerais l'opposition entre la conception « française » de la nation, telle qu'on la lit en général chez Renan, et une conception « allemande », attribuée à Herder ou Fichte à la suite de lectures encore plus hâtives de ces auteurs. Cf. Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Presses Pocket, 1992.